

Ville de Montréal

Commission sur les finances et l'administration

Consultation publique

Perspectives budgétaires 2020

Mémoire présenté par :

François Dandurand

Recommandations sommaires – économies d'échelle et de rendement

Déneigement

- modification des présentes pratiques consistant à enlever toute la neige sur rues et trottoirs, pour viser une économie de rendement d'au moins 2% :
 - laisser une partie de la neige autour de la base des arbres et du mobilier urbain, « en andins », afin de réduire les blessures aux arbres et bris de mobilier, puis les quantités chargées puis transportées ;
 - établir des barèmes pour laisser la neige dans les zones de dégagement de 5 m sur rues résidentielles, jusqu'à concurrence d'une certaine hauteur approximative afin de ne point nuire à la visibilité.

Aménagement et entretien de places publiques et de parcs

- réduction des coûts en aménagement et entretien des parcs via une plus grande emprise végétale dans les aménagements Vs le « minéral » ;
 - étude de scénarios d'entretien différencié pour un nombre croissant de parcs et espaces verts, avec pour bénéfiques l'augmentation de la verdure, de la biodiversité, et d'une réduction des budgets en tonte de pelouse.

Aménagement cyclables

- aménagements « flexibles » de pistes protégées, via des mails de béton amovibles, permettant une réalisation plus rapide et la reconfiguration de la géométrie de l'ensemble des voies en cas de nécessité d'adaptation (accroissement de l'achalandage / capacité excédentaire).

Aménagements viaires

- création d'une sous-division de calfeutrage de bitume, de réparations artérielles 4 saisons (comme au centre de Moscou, entre autres métropoles nordiques ayant établi une telle pratique évitant la détérioration lors de redoux hivernaux suivis de grands froids).

Revenus

Péage d'accès pour zone restreinte

- étude de scénarios de péage électronique d'accès pour le périmètre du Vieux-Montréal (rues McGill, St-Antoine, Berri, puis fleuve St-Laurent), avec transpondeur offert aux résidentEs à coût moindre qu'une vignette SRRR – le but étant d'améliorer la qualité de vie et la quiétude des résidentEs et des visiteurs-euses du quartier, via une gestion de la circulation. L'ARVM (Association des résidants du Vieux-Montréal est pour une interdiction du transit véhiculaire autre que taxis, transport collectif, autocars et livraisons.)

Présentation

Domaines d'activité

Je suis citoyen engagé depuis des décennies, cofondateur des associations pour la mobilité active de de Verdun et de Ville-Marie (AMA-V et AMA-VM)), membre actif de diverses associations, dont l'Association de contact improvisation, puis la Coalition vélo Montréal.

J'ai participé à maintes consultations publiques (BAPE, CMM, commissions de la Ville, Commission sur l'avenir du Québec, OCPM, STM, etc.)

Mes champs principaux d'expertise sont les transports actifs, collectifs et routiers, l'horticulture et l'aménagement paysager, puis l'aménagement du territoire.

Coordonnées

francoisd@gmail.com

514-473-8312 (mobile)

www.twitter.com/francoisd

www.linkedin.com/in/francoisdandurand